

# Anecdotes provinoises

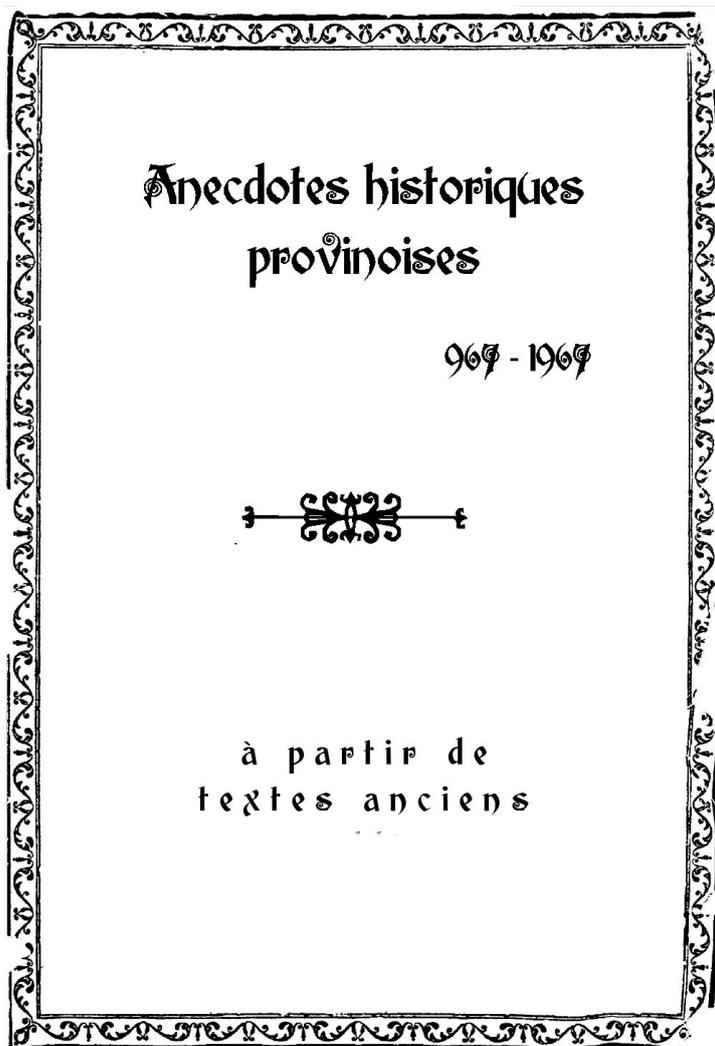
967 - 1967

## La Gaule Belgique

4



Commius l'Atrébate (Carte postale représentant ce géant d'Arras né en 1955, disparu en 1979)



**Vous pouvez enrichir ce recueil  
en proposant vos propres recherches, analyses  
ou documents iconographiques.**

**Contact :  
[michel.leclercq@free.fr](mailto:michel.leclercq@free.fr)**



*Dernière mise à jour : juillet 2019*

# La Gaule Belgique

- 1. Le département du Nord**
- 2. « Des barbares à l'œil bleu et farouche »**
- 3. Les Romains contre les Gaules**
- 4. Les Atrébates**

# La Gaule Belgique

## Le département du Nord

L'étude du département du Nord était (fut ?) au programme du Certificat d'Études Primaires. Voici les titres des chapitres que l'écolier du début du 20<sup>e</sup> siècle se devait de maîtriser :

- Points de repères pour le tracé de la carte du département du Nord
- Le Nord physique : nature et relief du sol
- Le Nord Physique : cours d'eaux et canaux
- Le Nord agricole : cultures, prairies, forêts
- Le Nord industriel et commercial
- Le Nord politique
- Les voies ferrées
- Le Nord historique et ses grands hommes.

Ce dernier thème nous concerne directement ; les auteurs de *La Géographie du Nord pour les Candidats au Certificat d'Études Primaires*, G. Imbert et I. Piton, y retracent en 1931, et en se bornant dans ce petit ouvrage à retenir les idées générales qu'il est important de faire comprendre aux enfants, en ne citant que les faits essentiels sur lesquels elles s'appuient, les grandes lignes du passé tumultueux de notre département (8). On pourra lire ci-dessous le passage relatif à l'histoire du département du Nord.

*Le département du Nord a été formé, en 1790, par la Constituante\*, de la Flandre, du Hainaut et du Cambrésis, avec Douai pour chef-lieu. Mais en 1804 la préfecture fut transférée à Lille.*

*Par sa situation, sur la grande route des invasions germaniques, le Nord eut beaucoup à souffrir des guerres. Par la richesse de son sol, la prospérité de ses industries, il a été de tous temps l'objet des convoitises des grands états voisins. Tour à tour les Gaulois, les Romains, les Francs, les Bourguignons, les Autrichiens, les Espagnols et enfin les Français possédèrent la Flandre.*

*À l'époque gauloise, le Nord était peuplé de Kymris ou Belges répartis en quatre peuplades : Nerviens, Atrébates, Morins, Ménapiens. Les Romains s'en emparèrent (58 à 50 avt J.-C.) et y fondèrent deux capitales : Bavai et Cassel, d'où rayonnèrent de grandes routes (chaussées romaines). Vers l'an 400, les Francs s'y établirent, avec Cambrai pour capitale. La Flandre fut érigée en comté en 863 : Baudouin-Bras-de-Fer en fut le premier comte. Pendant l'époque féodale, beaucoup de villes du Nord s'organisèrent en communes : Cambrai fut la première commune en 987.*

Après avoir expliqué que les communes s'étaient créées petit à petit en particulier grâce aux croisades, car d'une part le peuple avait *respiré l'air de liberté dans les plaines de l'Europe et de l'Asie* et d'autre part les seigneurs, parfois ruinés par leurs expéditions, adoptèrent *un nouveau moyen de se procurer de l'argent en vendant des chartes d'affranchissement*, J. Demal nous prie de remarquer que *les princes belges, plus éclairés que la plupart des seigneurs des autres pays, et toujours moins inhumains pendant toute la période de la féodalité, allèrent au-devant des vœux de leurs peuples, en leur accordant des privilèges municipaux, et amenèrent ainsi doucement et progressivement l'organisation libre des villes. Cet acte d'organisation qui élevait les villes au rang de communes s'appelait charte d'affranchissement, privilèges, libertés, franchises, Keuren\** (73).

*La Flandre devint possession bourguignonne en 1384 par le mariage de Marguerite de Flandre avec Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Elle devint autrichienne en 1477, après la mort de Charles le Téméraire, par le mariage de Marguerite de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche. A l'abdication de Charles-Quint (1556), elle fut attribuée à Philippe II, roi d'Espagne, et devint espagnole. Enfin Louis XIV s'en empara et les traités d'Aix-la-Chapelle (1668) et de Nimègue (1678) la rattachèrent définitivement à la France. Vauban en fortifia les villes. À l'époque de la Révolution française (1792-1795), le Nord fut ensanglanté par la guerre. Il subit l'occupation étrangère de 1815 à 1818.*

*Pendant la Grande Guerre (1914-1918), le Nord fut occupé, pillé, saccagé par les Allemands. Grâce à l'énergie de ses habitants, le Nord, sorti de ses ruines, reprend le cours de sa prospérité, de plus en plus attaché à la patrie française. Ses villes et ses industries se développent de plus en plus, car les progrès de l'artillerie ayant rendu les fortifications inutiles, on a pu débarrasser les cités des ceintures de hautes murailles qui les étreignaient. À cause même de sa vie active et agitée, le Nord fut une pépinière d'hommes énergiques ; de grands hommes [...] illustrèrent notre région* (8).

En 1847, Edouard Grar, publiant *Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans le Hainaut français, dans la Flandre française et dans l'Artois* (265), détaille ainsi la création du département du Nord :

*Le département du Nord, créé en 1790, fut d'abord divisé en huit districts ayant pour chefs-lieux : Valenciennes, le Quesnoy, Avesnes, Cambrai, Douai, Lille, Hazebrouck et Bergues (Loi du 4 mars 1790). En l'an IV, les districts furent supprimés (Loi du 19 vendémiaire an IV), et en l'an VIII (1800), le département fut divisé en six arrondissements dont les chefs-lieux furent : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Douai (Loi du 28 pluviôse an VIII). Ce ne fut qu'en 1824 qu'un septième arrondissement fut formé d'une partie de celui de Douai. Valenciennes en est le chef-lieu (Loi du 21 juillet 1824).*

*La loi de 1790, qui divisa la France en 83 départements, forma ceux du Nord et du Pas-de-Calais de la réunion des deux Flandres, Hainaut, Cambrésis, Artois, Boulonnais, Calaisis, Ardrésis (Loi du 4 mars 1790). Le département du Nord eut :*

*1° la Flandre en entier ;*

*2° la portion du Tournésis faisant partie de l'intendance du Hainaut ;*

3° le Hainaut presque en totalité, de petites portions seulement en ayant été détachées en faveur des départements des Ardennes et de l'Aisne ;

4° le Cambrésis, à quatre communes près ;

5° quelques communes de la province d'Artois incorporées aux arrondissements de Lille, Douai et Cambrai ;

enfin, dans les arrondissements de Cambrai et d'Avesnes, quelques communes du Vermandois (Picardie).

*La Flandre et le Hainaut appartenaient autrefois à l'Espagne. Ces provinces étaient alors très-étendues. La Flandre comprenait toute la partie des Pays-Bas située entre la mer du Nord, l'Artois, le Hainaut, le Brabant et le comté de Zélande. Le Hainaut comprenait cette autre partie des mêmes états située entre la Flandre, l'Artois, le Cambrésis, la Picardie, la Champagne, le comté de Namur, l'évêché de Liège et le Brabant.*

*L'Artois [...] comprenait également une partie des Pays-Bas et était borné par la Flandre, le Hainaut, le Cambrésis et la Picardie. Il fait aujourd'hui partie du département du Pas-de-Calais (265).*

L'histoire du département du Nord est également retracée en 1878 par Adolphe Joanne (9) en quelques évocations historiques saisissantes : querelles et guerres ont ballotté notre région d'un dominateur à l'autre, d'une nationalité à l'autre. Son évocation commence à l'époque des Celtes.

*Formé, en 1790, de la Flandre française, du Cambrésis, de la partie occidentale du Hainaut français et de plusieurs communes de l'Artois et du Vermandois, le département du Nord eut à la fois ou successivement pour habitants les Celtes, puis les Ménapiens, les Morins, les Atrébates et les Nerviens, qui, mélangés aux Gallo-Romains, aux Francs, aux Saxons et plus tard pour une faible part aux Espagnols, ont donné naissance à cette race rude, patiente, industrieuse, qu'on appelle la race flamande (9).*

« Des barbares à l'œil bleu et farouche »

L'apport des Francs est d'importance, insiste l'auteur d'une *Histoire de France* en 1855 (7) : *Le nom de Franc, qui signifie originellement « libre », et que [les Francs] adoptèrent comme signe du but qu'ils se proposaient d'atteindre, est devenu encore depuis le synonyme de « bon, sincère, loyal, obligeant », comme caractère distinctif de la nation.*

Mais ni cet auteur ni Adolphe Joanne ne nous en diront plus sur les Celtes ou autres peuples envahisseurs. Peu d'auteurs du passé semblent avoir écrit sur la vie de notre région à cette époque qui se déroule avant notre ère et les Celtes, les Gaulois, les Belges sont souvent décrits dans des documents traitant des Romains. Augustin Challamel cependant, en 1851, évoquera les Celtes, sous le sous-titre *Fables primitives* (10) : *Les origines de notre histoire se perdent dans un lointain fabuleux.*

*On dit que Gomar, un des fils de Japhet, est le chef de la tribu des Gomarites, à laquelle les Grecs donnaient le nom de Galates ou Gaulois.*

*On dit qu'après la ruine de Troie une colonie de Troyens sans patrie et sans asile vint dans la Gaule, contrée presque inhabitée, et qu'elle en fut la première population.*

*On dit que les Gaulois ou Celtes sont originaires de la Gaule même, qu'ils sont appelés Celtes, du nom de leur roi Celtus, ou Gaulois, du nom de Galalea, mère de Celtus.*

*On dit que, sérieusement, les Celtes existaient, et que les Romains les appelèrent Galli (Gaulois), par dérision, à cause de leur parure et de leur maintien, qui étaient à peu près ceux d'un coq.*

*La vérité ne se fait jour sur la Gaule qu'à dater de l'invasion des Kymris ; encore les détails sur les chefs des Galls, des Ibères, des Kymris envahisseurs, sont-ils aussi obscurs que rares. [...]*

*Sous le rapport du caractère, les Galls possèdent tous les traits saillants de la famille gauloise, la bravoure personnelle, la franchise, l'intelligence, l'horreur de la discipline, et une excessive vanité ; les Kymris ont plus de mesure, plus de fixité dans les idées, plus d'ordre aussi, plus de persévérance (10).*

En fait, le terme *gaulois* recouvre l'ensemble des peuples celtes habitant en Gaule. Ainsi, les civilisations gauloises sont rattachées à la civilisation celtique qui s'épanouit sur le continent à l'âge du bronze (env. de 2000 avt J. C. à 600 avt J. C). Étudiant, en 1826, le culte d'Isis\* chez les Gaulois, Jean-Nicolas Déal (11), définit les limites d'un ancien territoire qui englobait notre région : la Gaule Belgique, représenté sur cette carte de 1907 de S. Butler, page 9 (96).

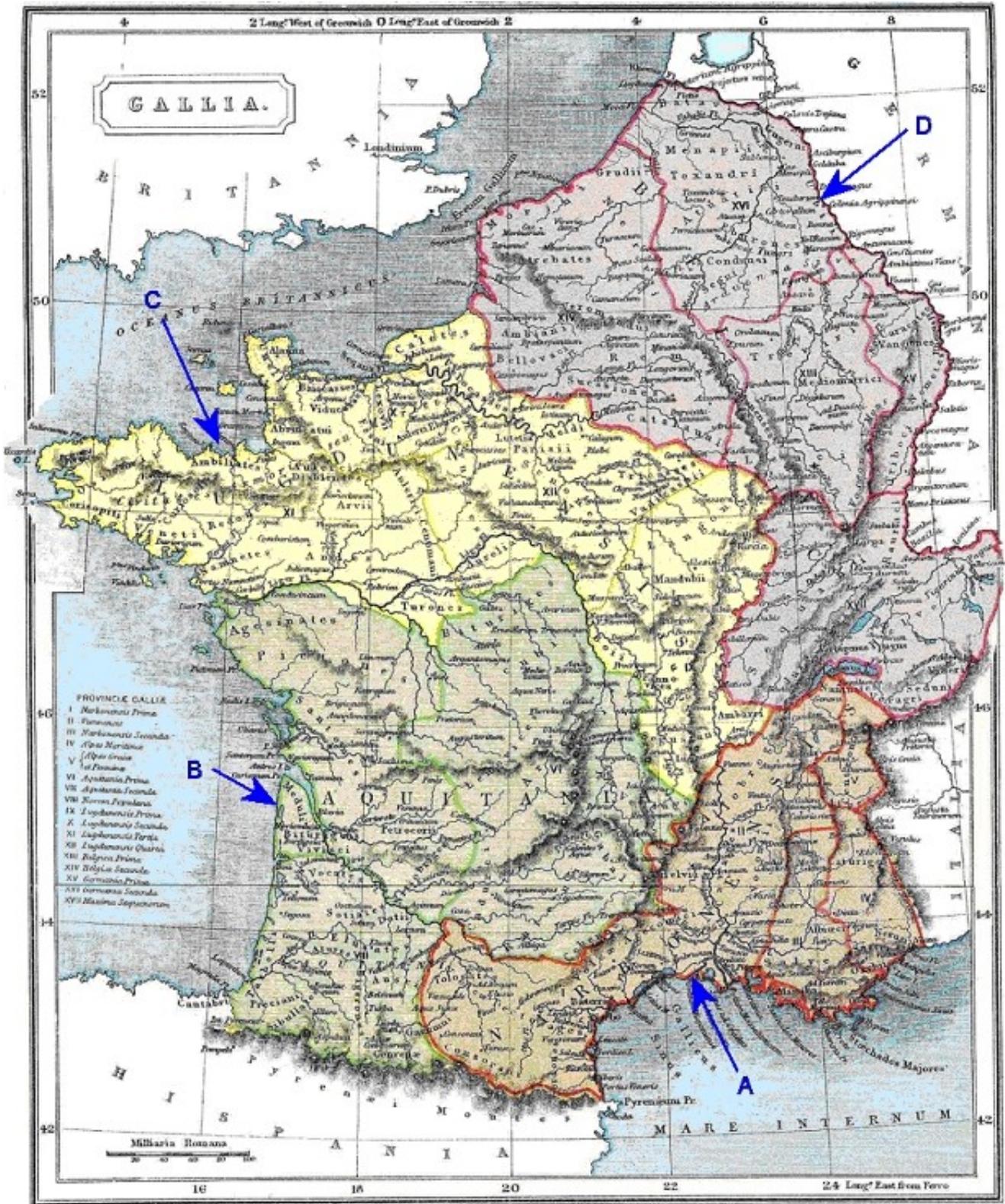
*La Gaule était divisée en trois parties, lorsque César vint envahir ces contrées. En effet, indépendamment de la Province romaine (A) qui comprenait une grande partie du Languedoc et de la Provence, le Dauphiné et la Savoie, on connaissait*

*— la Gaule Aquitannique (B) qui s'étendait de la Garonne à la mer et aux Pyrénées ;*

*— la Gaule Celtique (C), comprenant tout le pays entre la Garonne, la Seine et la Marne, l'Océan et les montagnes extérieures de l'Helvétie ;*

*— la Gaule Belgique (D), qui avait pour bornes la Seine et la Marne, l'Océan et le Rhin, depuis l'embouchure de ce fleuve jusqu'au territoire de l'Helvétie (11).*

(Carte page suivante)



La carte de 1907 de S. Butler (96)

Qui donc peuplait ces terres avant l'occupation romaine ? Edward Le Glay, en 1843, décrit *la Belgique aux temps primitifs* (14) :

*Lorsque les légions romaines, conduites par César, arrivèrent dans la partie septentrionale des Gaules, elles trouvèrent, entre l'Océan germanique et le Rhin, un vaste pays qu'aucune lueur de civilisation n'avait encore éclairé. Ce n'était qu'une longue suite de forêts entrecoupées çà et là par des marécages et des terres incultes ; une pauvre et sauvage contrée, voilée par d'éternels brouillards, attristée par des vents glacés, et inondée souvent dans ses parties basses par les eaux de la mer. Une race d'hommes cependant y avait déjà succédé à une race établie dans ces régions depuis un temps immémorial. Environ deux cents ans avant l'ère chrétienne, les Celtes ou Gaulois furent expatriés de la Belgique par une invasion de peuplades germaniques qui prirent la place des vaincus. D'autres tribus les suivirent à des intervalles plus ou moins rapprochés ; et à l'époque de César les arrivages des Germains continuaient encore* (14).

Il dresse un portrait plus flatteur pour nos ancêtres et leur pays : *La lutte des Romains contre ces barbares que les historiens du temps nous représentent à la taille gigantesque, à l'œil bleu et farouche, à la chevelure d'un rouge ardent, fut longue et pénible.*

Il s'agit bien là du portrait des Gaulois que nos manuels scolaires traçaient à l'école primaire. Un peu plus loin Edward Le Glay rend hommage à la vaillance de ces guerriers :

*Le peu de Germano-Belges qui survécurent aux violentes agressions des aigles impériales n'abdiquèrent jamais leur sauvage indépendance. Errant dans les forêts et les retraites marécageuses, ils faisaient une guerre incessante aux envahisseurs ; et lorsque les légions, rappelées à Rome que les Goths menaçaient, quittèrent ce pays où elles avaient séjourné si long-temps, on y retrouvait encore les dignes enfants de ces Belges nommés par César les plus valeureux entre tous les Gaulois* (14).

## Les Romains contre les Gaules

*La guerre des Romains contre les Gaules avait commencé environ une soixantaine d'années avant la naissance du Sauveur du monde. Philippe Pulinx décrira en détail en 1838 (277) l'avancée romaine sur les 24 peuples qui composaient la Belgique d'alors : ces vingt-quatre nations étaient connues sous les noms de Rhémi, Bellovaci, Suessiones, Ambiani, Veromandui, Paleti, Velocasses, Treviri, Signi, Condrusi, Eburones, Advatici, Purési, Paemani, Ambivarisi, Menapi, Atrebatas, Nervii, Pensiones, Grudii, Sivaci, Pleumorsi et Gorduni, dont dix-sept étaient comprises dans la Belgique moderne. [...] Les Belges étaient justes, courageux et hospitaliers ; les Belges étaient [...] joueurs et ivrognes et surtout querelleurs, et c'est pour cette raison qu'ils ont été appelés Belges, du mot sauvage Belgen, qui signifie quereller, disputer* (277). Mais cela, c'était il y a bien longtemps !

Strabon, historien grec né en 64 avant notre ère, cité dans *Histoire des Provinces Françaises du Nord* (12), situe géographiquement les peuples de la Gaule Belgique :

*Aux Trévires succèdent immédiatement les Nerviens, eux aussi peuple germanique. Enfin viennent les Ménapiens qui habitent des deux côtés du fleuve, près de ses embouchures, une région de marais et de forêts d'arbrisseaux peu élevés, mais épineux et denses. Aux Ménapiens, succèdent immédiatement, sur le bord de la mer, les Morins.*

L'auteur de *Histoire des Provinces Françaises du Nord* précise : *S'il ne fait aucun doute que les Nerviens se trouvaient entre la Sambre et l'Escaut, que les Atrébates, leurs voisins, occupaient la vallée de la Scarpe et de ses affluents, il n'est toutefois pas aisé de délimiter la frontière séparant alors Ménapiens et Morins* (12).



Les peuples de la Gaule Belgique avant l'arrivée de Jules César (représentation sur une carte actuelle)

Pour rester en accord avec notre décision de nous appuyer sur des documents « anciens », vous préférerez peut-être la *Carte de la Belgique pour servir à l'intelligence de l'histoire romaine et à celle des conquêtes de César dans la Gaule*, éditée par Henri Liébaux en 1730 consultable à la Bibliothèque Nationale de France sur le site Gallica.

Les empereurs romains Auguste, Tibère et Claude réorganisent les territoires des anciens peuples pour créer des cités : *Les cités qui couvrent le territoire de notre région sont la civitas Nerviorum dont la capitale est Bagacum (Bavay), la civitas Atrebatum dont la capitale est Nematacum (Arras), la civitas Morinorum dont la capitale est Tarvenna (Thérouanne), la civitas Menapiorum dont la capitale est Castellum Menapiorum (Cassel) (12).*

De même, Auguste partagea la Gaule en quatre grandes régions : la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique. La Belgique était alors divisée en Belgique Première, (avec pour chef-lieu Treveri (Trèves), comprenant les grands-duchés du Bas-Rhin et de Luxembourg et les départements français actuels suivants : Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Haute-Marne), et en Belgique Seconde (avec pour chef-lieu Remi (Reims), comprenant la Flandre, le Hainaut et les départements français actuels suivants : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Marne, Haute-Marne).

## Les Atrébates

*Notre ville [Douai] dépendait de la contrée des Atrébates et du diocèse d'Arras, tandis que l'autre ville [Lille] fut toujours du diocèse de Tournai, capitale de la Ménapie de la rive gauche de l'Escaut, indique Félix Brassart en 1882 dans Souvenirs de la Flandre wallonne (22). Pourtant, bien que dépendant par la suite de la châtelainie de Lille (Le châtelain de Lille était l'avoué de Saint-Trond pour le domaine de Provin ; cela, poursuit Théodore Leuridan (28), est certain après 1389, date du plus ancien des dénombremens de son fief), il semble d'après l'étude faite par l'abbé\* Rambure en 1899 (13) que Provin se situait en contrée Atrébate.*

*Quelles étaient les limites de notre pays, approximativement au moins ? se demande l'abbé\* Rambure.*

— *La Pévèle (pabula), pays de marais, restait comme un état-tampon, dirait-on aujourd'hui, entre les Nerviens et les Atrébates, n'étant disputée par personne parce qu'elle ne produisait guère.*

— *L'Atrébatie était limitée au Midi par la vallée de l'Authie, à l'Est par l'Escaut, de Cambrai (Camaracum) à Tournai ; vers le Nord, elle s'arrêtait à la vallée de la Lys et aux collines du Boulonnais ; à l'Ouest, elle n'atteignait pas la mer. C'étaient, au fond et en gros, les limites de l'Artois du Moyen Âge. Elles comprennent, dans le département du Pas-de-Calais, les arrondissements d'Arras, de Saint-Pol et de Béthune, et, dans le Nord, la portion intérieure qui irait de Cambrai à Armentières, à l'exclusion du littoral. [...]*

*La région se divisait en quatre pagi ou territoires :*

- *Le Pagus adaretensis, cœur de pays, comprenant Arras et la contrée environnante ;*
- *L'Atrevasia, dont Bapaume était le principal centre ;*
- *La Gohelle, avec Houdain, Lens, Béthune et leurs environs, si riches en souvenirs celtiques et gallo-romains ;*
- *L'Escrebieux, avec Hénin-Liétard, le bassin de la Deûle et Estaires (Minoriacum) (13).*

Un essai d'explication de l'origine du nom *Atrébate* a été proposé par Charles Toubin dans *Essai d'Étymologie historique et géographique*, au 19<sup>e</sup> siècle :

*Atrébates : peuple des bords de la Scarpe. Peut-être, sous toute réserve, du sanscrit atara, traversée, péage, et de pati, maître. Proprement maîtres des passages, des rivières et des marais, le pays du Belgium ayant été autrefois fort marécageux.* (Cité dans les *Annales du Comité flamand de France*, Tome XXI, 1893)

Avec humour l'abbé\* Rambure compare les routes romaines aux chemins gaulois :

*Quant aux voies gauloises, sinueuses, tournant des difficultés que les Romains abordaient de front par des viaducs ou des tranchées, elles étaient étroites, comprenant seulement de 4 à 5 m. car l'esseda belge (ou voiture à 2 roues) avait 30 centimètres de largeur en moins que les chars romains. On prétend en avoir retrouvé des morceaux, çà et là, dans l'Atrébatie ; je ne le conteste pas, mais M. Desjardins, qui fait autorité en ces matières, dit ironiquement : « Dans l'état présent de nos informations, retrouver les chemins gaulois est à nos yeux une pure chimère ; on peut cependant continuer à les chercher : c'est peut-être inutile, mais c'est assurément très sain. »* (13)

*Mis en présence du plus hardi, du plus puissant et du plus civilisé des envahisseurs, le peuple romain, les Atrébates s'unissent aux autres peuples gaulois, envoient des hommes à Vercingétorix.*

*Nous sommes à l'an 57 avant Jésus-Christ. En quinze jours, à marches forcées, César arrive, avec une armée de deux légions [...] et [...] court aux confins des Belges. Il se fait renseigner sur les forces des confédérés : ceux-ci peuvent mettre en ligne près de trois cent mille guerriers, sur lesquels les Atrébates ont promis 15,000 hommes [...]. César a huit légions, environ 50,000 hommes, outre les auxiliaires qui peuvent être de nombre égal. [...] C'est là, aux portes de Maubeuge, près de la Sambre, et particulièrement à Hautmont et Sous-le-Bois, que se sont distingués les Atrébates. Après avoir mis en sûreté leurs femmes et leurs enfants dans des marais impénétrables, les Gaulois s'élancent, en traversant la Sambre, à l'assaut du camp romain. [...] À droite de leur armée, les Atrébates rencontrent la X<sup>e</sup> et la XI<sup>e</sup> légions qui les repoussent ; ils repassent en désordre la Sambre, se reforment et résistent aux Romains, qui sont bientôt obligés de se replier pour secourir le camp ...* (13) et écraser les Nerviens qui venaient de défaire la cavalerie des Trévires, alliée des Romains. La campagne de l'an 57 avant Jésus-Christ vit les Romains vainqueurs et les Atrébates finirent par se soumettre. L'auteur nous conte ensuite la *vie extraordinaire* de Comm (ou Comius), un noble Atrébate qui, après la soumission, embrassa le parti de César et en fut récompensé par le titre de roi *si rare en Gaule que [...] neuf chefs gaulois seulement sur quarante-neuf en sont investis*. Les choses tournèrent mal pour Comius qui, *négoceur chez les Bretons dont [César] aurait voulu conquérir pacifiquement le pays, fut emprisonné jusqu'à la fin de la guerre*. A son retour au pays, Comius prôna la résistance aux Romains et fut... *dans le grand soulèvement de 52 [avt J.-C.] l'un des dignes et héroïques lieutenants de Vercingétorix. Comm résista le dernier au désastre ; l'année suivante, en 51, nous le voyons à la tête de la troisième campagne que menèrent les Atrébates, cette fois avec les Bellovaques* (13).

Grâce au Cercle Numismatique Dainvillois (voir leur site), voici la reproduction d'un denier datant de l'époque de Comius, soit 50 à 30 avant Jésus-Christ et celle d'un statère\* datant de Tincomarus\*, photographié au British Museum, Londres.



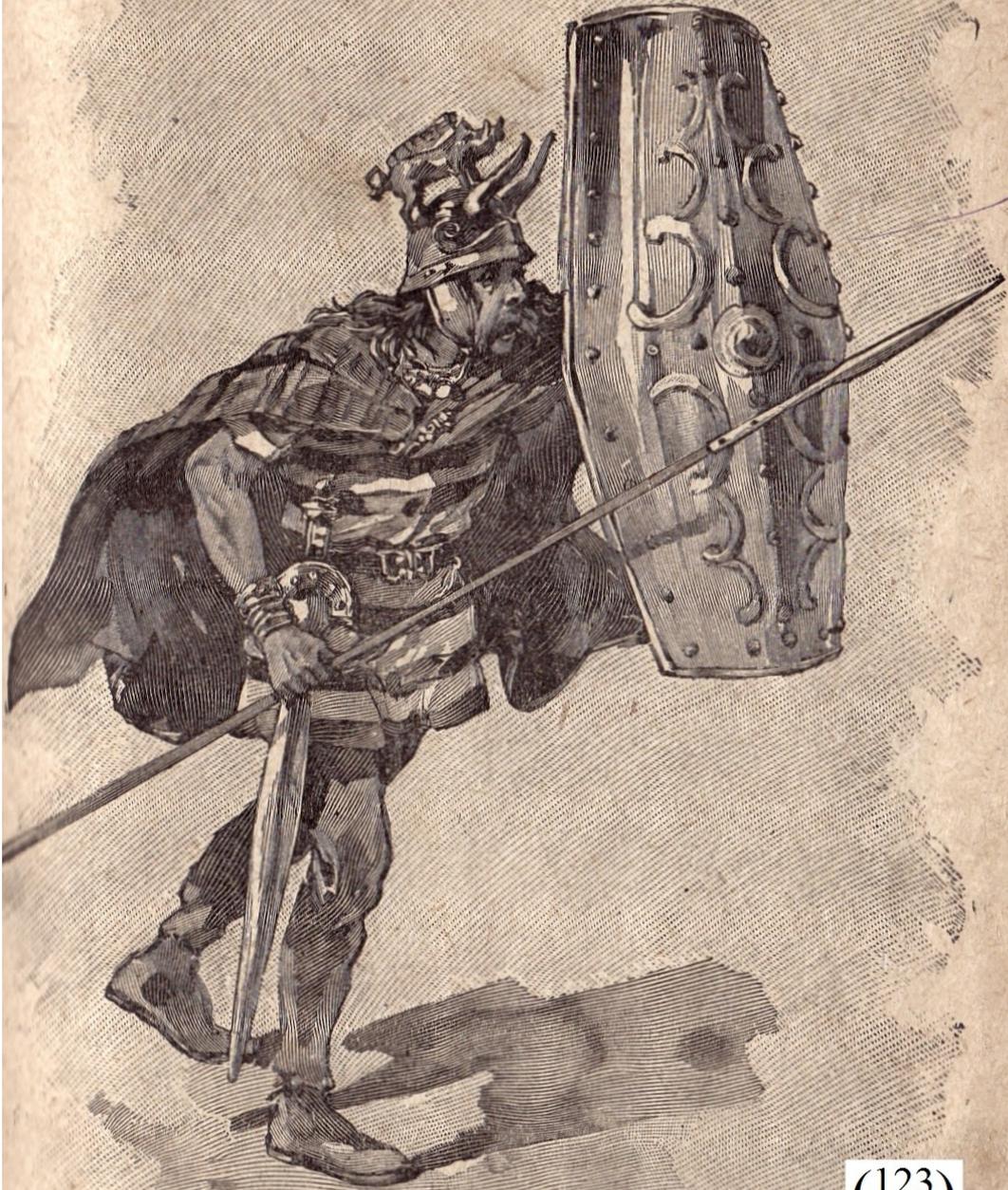
Après une tentative d'assassinat, Comius obtint de se retirer librement dans la colonie\* atrébate de Bretagne. Par colonie\* atrébate de Bretagne, il faut comprendre de Grande-Bretagne. Des colonies\* atrébates avaient été fondées en Angleterre, dans le Hampshire, à proximité de Winchester, à l'ouest de Londres. Et l'auteur de plaisanter :

*Voilà un mouvement d'expansion coloniale qui prouve que nos ancêtres n'étaient guère casaniers, quand ils allaient coloniser l'Angleterre bien avant les Normands ! (13)*

Le territoire des Atrébates en Angleterre comprenait les comtés actuels du Hampshire et du Berkshire dans le sud de l'Angleterre, incluant des terres voisines, sans toutefois atteindre la côte. Petit à petit Calleva Atrebatum (actuellement Silchester) s'imposa comme capitale. Comius était aussi appelé Comius le Gaulois ou Comius l'Atrébate. Il régna à partir de 51 avant Jésus Christ ; lui succédèrent son fils Commius le Jeune en 35 av. J. C., puis les fils de ce dernier, Tincommius (Tincomarus), Eppillus et Verica. Leur règne prit fin en 43 après J. C., avec l'arrivée des Romains.

Rudes batailles que les Atrébates et autres Gaulois menèrent mais finirent par perdre contre les Romains. Une certaine forme de civilisation venait de l'emporter : qu'en reste-t-il aux alentours de Provin ?

## Guerrier gaulois.



(123)

Les Gaulois portaient des chausses ou *braies*, et des *saies* ou *casques*, d'une étoffe rayée. — Leurs casques étaient ornés de figures d'oiseaux ou de quadrupèdes. Leurs armes étaient la pique ou *saunie*, l'épée ou *espadon*. — Ils se protégeaient au moyen du *bouclier*.

Tous les faits historiques et les anecdotes rapportés ici sont basés sur des écrits anciens (*reproduits en italique*) et les noms des auteurs, éditeurs, de tous les extraits, cartes, plans, cartes postales, photographies présentés sont référencés clairement dans le fascicule 001. Les mots peu courants (ancien français) y sont aussi expliqués dans leur contexte dans le glossaire ; ces mots sont suivis de \*.